

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE TRAMAIN

Séance du 17 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept septembre, à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Benoit DESPRES, Maire

Présents : DESPRES Benoit, Maire, HESRY Catherine, BARON Sylvain, PIAN Laure, adjoints, LEFEUVRE Cédric, DUCHENE Catherine, AMELOT Guy, FERET FILHOL Gwénola, PESTEL Véronique, THOMMAS Christian, GAIGNEUX Cyrille, GUITTON Caroline, Roland JEHAN, Céline RABARDEL.

Procuration : Patrick ESNAULT à HESRY Catherine

Secrétaire de séance : GUITTON Caroline

Nombre de conseillers en exercice : 15 présents : 14 votants : 15

Date de la convocation : 09/09/2026

2026-59 Devis travaux éparage et broyage d'accotements

Considérant la nécessité d'assurer l'entretien des accotements et des abords des voies communales afin de garantir leur bon état et la sécurité des usagers,

Plusieurs devis ont été étudiés par la commission voirie réunie le 18 juin 2026.

La proposition de l'entreprise CREPEL de Mégrit, qui porte sur la réalisation de travaux d'éparage et de broyage des accotements, a retenu l'attention et a été évoquée lors des points divers à l'issue de la séance du Conseil municipal du 24 juin 2026,

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le devis de l'entreprise Crespel de Mégrit, d'un montant de 10164€ TTC

Après en avoir délibéré :

Le Conseil municipal :

- VALIDE le devis de l'entreprise CRESPEL (Megrit) pour un montant de 10 164€ TTC

Pour : 15 contre : / abstention : /

Le secrétaire

Caroline GUITTON



PEC

Le Maire

DESPRES Benoit

